

SÉANCE PLÉNIÈRE | Pour la création d'un syndicat mixte départemental des stations de montagne

Ce lundi 19 mai, les élus du Conseil Départemental de l'Ariège se sont réunis en commission permanente exceptionnelle, pour prendre acte de la saisine du Préfet de l'Ariège en faveur de la création d'un syndicat mixte départemental, une étape majeure pour l'avenir des stations de ski ariégeoises.

Ce projet de regroupement, fruit d'un travail commun entre le Département, les communautés de communes de la Haute-Ariège, du Pays d'Olmes, du Couserans et la commune d'Ax-les-Thermes, vise à garantir la pérennité, la modernisation et la diversification des stations de ski ariégeoises.

Un nouveau cadre de gouvernance pour relever les défis de demain

Dans un contexte de changement climatique et de fragilité économique du modèle « tout ski », ce regroupement permettra une gestion unifiée des stations, un pilotage coordonné des investissements, et le développement d'un tourisme 4 saisons.

Un signal fort pour les territoires de montagne

Ce vote unanime en séance plénière marque un engagement fort en faveur d'une montagne vivante, attractive et résiliente, au service des habitants, de l'économie locale et de l'environnement.

Retrouvez le dossier de presse correspondant en pièce jointe.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr